

# SMLH



**ASSEMBLÉE ANNUELLE  
2018 DU C 10**

SOCIÉTÉ DES MEMBRES  
DE LA LÉGIION D'HONNEUR  
Honneur, Patrie, Solidarité  
Section du Rhône et  
de la Métropole de Lyon  
Comité 10 Nord-Ouest de Lyon



L'assemblée annuelle pour le Comité 10 s'est tenue le 6 novembre 2018 au lycée hôtelier « François Robelais », voici le rapport moral du Président de comité :

Mesdames, Messieurs, chers amis sociétaires,

Je suis très heureux de vous accueillir pour notre assemblée Annuelle 2018. Nous avons l'honneur d'avoir avec nous, le Général Michel Nielly, Président de la section ainsi que le Président d'honneur, le Colonel Roland Minodier.

Je vous présente les excuses de Lucette Lacouture, Présidente honoraire et de Mme Vullien, ancienne maire de Dardilly et Sénatrice, retenue ce jour au Sénat.

Je tiens à remercier également de leur présence, Jean-Pierre Pinaton, Vice-Président de notre section, Pierre Dargère, Président du Comité du 5ème et 9ème arrondissement ainsi que tous les sociétaires présents et les membres du bureau du C 10.

Cette année un nouveau membre a rejoint notre bureau en la personne de Nicole Jaffrezic, Directeur de Recherche Émérite au CNRS, qui n'a pas pu être ici aujourd'hui. Elle a pris la responsabilité du secrétariat à la place de Jean Guillot que je tiens à remercier pour la tâche qu'il a accomplie avec efficacité, pendant de nombreuses années.

Nous allons, dans un premier temps, faire un tour d'horizon sur le déroulement de l'activité de notre Comité au cours de 2018 ensuite je passerai la parole à Jean-Pierre Pinaton qui nous parlera de la section et enfin l'un de nos sociétaires, le Professeur Malicier, nous parlera des avancées et des exigences de la médecine légale.

Au cours de l'année 2018, nous avons eu à déplorer le décès de huit de nos sociétaires : Guy Laurent, Paul Delattre, Michel Frobert, Louis Rossi, Joannès Auger, Alain Bocard, Maxime Salvia et Paul Bocuse. En mémoire de nos huit amis sociétaires je vous demande de vous lever et de leur rendre hommage par une minute de silence.

Comme vous le savez notre comité qui représente le Nord-Ouest de Lyon couvre une vingtaine de communes. Cette dispersion nécessite un certain nombre de délégués au sein d'un bureau qui se réunit régulièrement soit chez l'un d'entre nous, soit dans une mairie (comme ce fut le cas cette année à la mairie de Charbonnières, de Tassin, de Ecully, de Marcy l'Etoile ou à la mairie de Dommartin) Ce lien avec les mairies permet de faire connaître un peu mieux la SMLH et l'Ordre de la Légion d'honneur.

Le bureau de notre comité se sera réuni plusieurs fois au cours de l'année et en cela nous continuons la tradition de mes prédécesseurs Daniel Simon et Paul-Henri Chapuis afin de favoriser la convivialité, base de toute action de solidarité et d'entraide entre les membres de la SMLH. Dans le même esprit Marie-Claude Pitance et Aline Pascal ont organisé une rencontre en janvier pour fêter la nouvelle année avec les sociétaires d'Ecully.

Tout au long de l'année le bureau veille à ce que le comité soit représenté par l'un ou plusieurs de ses membres aux différentes manifestations organisées au sein de la section (participation aux réunions de la section, participation aux voyages de juin ou d'octobre, présence à des conférences ou manifestations.).

Les délégués sont amenés à représenter également la SMLH lors des funérailles de nos sociétaires en proposant aux familles une palme pouvant être positionnée sur une pierre tombale.

Sur le plan de l'entraide je vous rappelle que Mme Boivin, chargée de l'entraide au niveau de la Section, se tient à notre disposition pour nous apporter son concours en cas de situation difficile d'un de nos sociétaires (aide financière, recherche d'une place en ehpad..). Lorsque vous avez connaissance d'un besoin d'entraide n'hésitez pas à en informer votre délégué ou moi-même.

Le bureau reste également actif auprès des légionnaires domiciliés dans le périmètre du comité 10 et qui n'auraient pas encore adhéré à la SMLH. C'est ainsi que nous avons pu faire adhérer à la SMLH, cette année, plusieurs prospects. Alors que le nombre de sociétaires diminue aussi bien sur le plan national que régional, notre comité a réussi à maintenir depuis plusieurs années son effectif malgré les décès, les changements de domicile, les radiations pour non paiement de cotisations ou la baisse des promotions dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

Enfin avant de terminer je vais passer la parole à Michèle Astier pour le Prix scolaire et à Daniel Simon et Yves Perret qui nous diront quelques mots sur les dossiers proposés en Préfecture au titre de l'initiative citoyenne.

Je tiens à remercier l'ensemble des membres du bureau pour leur participation active au bon fonctionnement de notre comité.

Enfin la parole est donnée au Président de la section, Michel NIELLY et au Vice-Président Jean-Pierre PINATON.

A 11 heures intervention du Professeur Malicier sur le thème des exigences et avancées de la médecine légale.

A 12 heures 30 la séance est levée et les sociétaires sont invités à passer dans la salle de restaurant du lycée hôtelier Rabelais, pour un excellent déjeuner préparé par les élèves.

Christian Pedoux.

Président du Comité 10

Assemblée annuelle du 6 Novembre 2018

